

CODE PARTENAIRE / DISTRIBUTEUR
APICIL EPARGNE/ APICIL EPARGNE RETRAITE
APICIL LIFE/ GRESHAM BANQUE

CODE PENELOP
APICIL EPARGNE/ APICIL EPARGNE RETRAITE
APICIL LIFE/ GRESHAM BANQUE

FORMULAIRE D'ABONNEMENT GRATUIT AU SERVICE PENELOP

À RENVOYER **AU SERVICE PARTENAIRES D'INTENCIAL PATRIMOINE**
servicepartenaires@intencial.fr

Je soussigné(e)
 Agissant en ma qualité de gérant(e) du Cabinet

Souhaitez effectuer un(e):

ABONNEMENT au service PENELOP <i>et donner les consignes ci-dessous à :</i>	MODIFICATION d'abonnement au service PENELOP <i>et donner les consignes ci-dessous à :</i>
APICIL EPARGNE / APICIL EPARGNE RETRAITE APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE	APICIL EPARGNE / APICIL EPARGNE RETRAITE APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE

Données relatives aux Contrats d'assurance-vie de mes clients :

APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE

- Je souhaite qu' APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE transmette les fichiers de données au format PENELOP à l'agrégateur en ligne **MANYMORE / PRISME**
- Je souhaite qu' APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE transmette les fichiers de données au format PENELOP à l'agrégateur en ligne **HARVEST / O2S**
- Je souhaite qu' APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE transmette les fichiers de données au format PENELOP à l'agrégateur en ligne **AMC / CAPITAL EXPLORER**
- Je souhaite télécharger les fichiers de données au format PENELOP directement depuis la plateforme de téléchargement (l'url et le mot de passe me seront directement adressés par email, le login correspondant à mon code apporteur INTENCIAL Patrimoine).

A cet effet, je déclare sur l'honneur avoir obtenu le consentement de mes clients et avoir procédé à toutes les démarches administratives et réglementaires nécessaires au respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces démarches me permettent l'échange de fichiers comportant les données à caractère personnel de mes clients dans le cadre de ce service.

Conformément à l'article 4 du protocole extranet signé avec APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE , je m'engage à ne pas communiquer mes codes d'accès à des tiers, notamment aux agrégateurs.

Je souhaite être informé de la prise en compte de cette demande par email :

à l'adresse de contact habituelle

à l'adresse email suivante :

Je reconnais expressément APICIL EPARGNE / EPARGNE RETRAITE / APICIL LIFE / GRESHAM BANQUE ne pourra être en aucun cas tenue responsable de tout préjudice direct ou indirect résultant de la communication des données à l'agrégateur, notamment en cas d'altération ou de modification de celles-ci ou encore en cas de non-respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
 APICIL Epargne / Apicil Epargne Retraite / APICIL Life ne pourra pas être tenue responsable de tout document comportant des modifications de ces données transmis par l'agrégateur.

Fait à

Le

Cachet et Signature

INTENCIAL Patrimoine vous informe que la loi du 6 janvier 1978 modifiée vous donne un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition à toute information nominative vous concernant qui figurerait sur tout fichier destiné à INTENCIAL Patrimoine et ses entités ou à ses partenaires. Ces droits peuvent être exercés auprès du service clientèle de d'INTENCIAL Patrimoine à l'adresse figurant sur votre protocole Extranet. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre dossier.

COMPRENDRE ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'ABONNEMENT PENELOP

Qu'est-ce que PENELOP ?

PENELOP (*Protocole Etendu et Normalisé d'Echanges en Ligne pour les Opérations Patrimoniales*) est un standard normalisé d'échanges en ligne des données patrimoniales, qui revêt de nombreux avantages, dont le transfert des données rapide et sécurisé. L'abonnement est gratuit et l'information est régulière, fiable et précise.

Le fonctionnement, 2 cas possibles

1- Le CGP utilise un agrégateur, tel que O2S par Harvest / PRISME par Manymore / AMC :

A la demande expresse du CGP, les fichiers seront mis à disposition de l'agrégateur sur un serveur sécurisé, avec lequel INTENCIAL Patrimoine a signé un partenariat.

2- Le CGP utilise quotidiennement son propre logiciel d'agrégation :

Sur demande expresse du CGP, INTENCIAL Patrimoine communiquera automatiquement par email l'url de la plateforme de téléchargement afin qu'il puisse récupérer les fichiers de données au format PENELOP.

Comment compléter le formulaire d'abonnement ?

1 **Éléments obligatoires afin de valider la demande d'abonnement ou de modification d'abonnement :**

Le CGP doit impérativement indiquer son **code de partenaire/distributeur** et son **code PENELOP**.

Où retrouver son code PENELOP ?

Celui-ci est indiqué sur le [kit de bienvenue](#), qui vous a été transmis lors de la signature du partenariat avec INTENCIAL Patrimoine.

ASSURANCE-VIE ÉPARGNE ET RETRAITE INDIVIDUELLE	
Votre code Partenaire :	XXXXXX (ce code est à indi gestion)
Votre code Penelope :	XXXXXX

En cas de perte ou d'oubli, vous pouvez sur simple demande email, le réclamer auprès du service partenaire, à l'adresse : servicepartenaires@intencial.fr

NB : nous vous invitons à indiquer dans l'objet du mail : Demande de code PENELOP

2 Indiquez si il s'agit d'un abonnement **ou** d'une modification et sélectionner l'(es) entité(s) concerné(es)

ABONNEMENT au service PENELOP <i>et donner les consignes ci-dessous à :</i>	MODIFICATION d'abonnement au service PENELOP <i>et donner les consignes ci-dessous à :</i>
--	---

3 Sélectionnez la consigne à appliquer à l'abonnement PENELOP (*par entité si celles-ci sont toutes concernées*).

4 **Datez, Signez** et apposez votre **Tampon**, puis transmettez le formulaire par email au service partenaires : servicepartenaires@intencial.fr

Déroulement et délai de traitement

Le service partenaires enregistre l'abonnement dans l'outil de gestion permettant d'effectuer la liaison et l'envoi à votre agrégateur.

Délai de mise à disposition de vos données historiques et quotidiennes à votre agrégateur : **3 jours ouvrés**, à compter de la réception de la demande.

A l'activation du service PENELOP, c'est-à-dire au moment où le premier fichier est mis à la disposition, un mail vous sera adressé, par votre agrégateur, indiquant que l'activation est effective.

Votre agrégateur

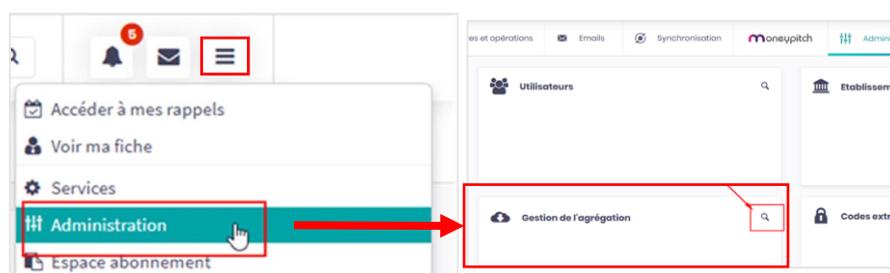
Accédez au menu « **administration** » de votre agrégateur, puis au module de paramétrage « **gestion de l'agrégation** ».

Indiquez votre code partenaire/distributeur et intégrez le formulaire complété et signé.

Le back Office de votre agrégateur instruit la demande et à réception des fichiers il active l'agrégation.

Exemple d'accès, à titre indicatif, via l'agrégateur O2s.

Pour plus d'information cliquez ICI



Se désabonner

Vous pouvez vous désabonner à tout moment en complétant le formulaire prévu à cet effet et disponible auprès du Service Partenaires : servicepartenaires@intencial.fr